



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 28 février 2019

- Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT
MM François BACHELIER, Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT,
Bruno GERMANEAU, Patrick VAILLANT
- Absents :** Mmes Jacqueline ZELIOLI (excusée), Karine TUPINIER, Bernard
LECUILLER (excusé et pouvoir à M. Jean-Marie FROMONOT), Vincent
TUPINIER

La séance est ouverte à 18 heures

1) Compte rendu de la séance du 7 décembre 2018

Approuvé à l'unanimité.

2) Travaux

Le Maire nous apporte quelques précisions sur les travaux prévus par la société POT au niveau du cimetière, retard suite à des problèmes de personnel.

3) Point sur les finances 2018

Suite au courrier envoyé au mois de décembre dernier au SDIS, la mairie a reçu un courrier de mise en demeure pour la cotisation 2017. Le maire a renvoyé un autre courrier aussi désagréable.

Sur l'année 2018, nous avons un excédent total d'environ 35000€ reparti d'environ 27000€ pour le fonctionnement et d'environ 8000€ pour l'investissement qui seront reportés dans la préparation du budget 2019,

4) Préparation budget 2019

L'emprunt des travaux, sur 12 ans, et l'emprunt de 18000€ pour financer la TVA, sur deux ans, des travaux de voirie sont signés auprès de la banque Crédit Agricole. Pour rappel ces travaux s'élèvent à 99000€ et certainement quelques travaux de la rue Saint Etienne seront ajoutés. Concernant le remboursement de la carte de bus pour les élèves de l'école primaire et du collège la décision sera prise après la réunion du SIVOS prévue le 4 mars prochain.

5) Syndicat du moulin des Fées (eau potable)

Une délibération a été prise concernant le transfert des compétences à la communauté de commune pour le 1^{er} janvier 2026, au lieu du 1^{er} janvier 2020, conformément à la décision prise suite à la réunion du syndicat du moulin des Fées qui a eu lieu le jeudi 21 février dernier.

6) Point cadastral

Le maire nous fait une liste des diverses modifications du plan cadastral concernant plusieurs parcelles de terre en vigne et inversement ainsi qu'une parcelle qui était en terre et mise en terrain bâti. Les membres de la commission impôts et cadastre valident les modifications.

7) Questions et informations diverses

Le 17 mars prochain, il y aura le motocross régional sur le terrain de moto-cross.

Le village sera traversé par le marathon et le semi-marathon de Chablis le 26 octobre 2019 entre 10h et 13h.

La commission des finances va se réunir les mardi 12 mars et lundi 25 mars pour établir le budget 2019 à 20h.

Une réunion du conseil municipal est programmée le lundi 8 avril à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.